

au Chef-lieu de leurs comtés respectifs.

La protection des animaux.—Soins à leur donner

M. Félix Amblard, vice-président du comice agricole de l'arrondissement d'Agé, a prononcé un discours dans lequel nous trouvons des pensées tellement vraies, des conseils tellement sages, que nous croyons utiles d'en citer les passages suivants, en les recommandant à l'attention des cultivateurs :

« Dieu a donné à l'homme l'empire sur tous les êtres vivants. Mais il ne lui a donné qu'à la condition que cet empire ne dégénérerait jamais en tyrannie et en cruauté, et qu'il ne serait exercé qu'avec mesure et sagesse. Quoique l'homme soit sa créature de prédilection, Dieu n'a point abandonné les autres à sa merci, il ne les a point livrés en victimes à ses instincts féroces. Il lui a seulement accordé de les employer à son utilité, de s'en aider dans les travaux qui dépasseraient ses forces ; mais il ne lui a point donné le droit de les maltraiter, de les tourmenter, de les faire souffrir à plaisir.

« Combien de fois cependant n'arrive-t-il pas que l'homme rudoie, frappe, martyrise, les animaux domestiques, ces précieux auxiliaires toujours soumis à sa volonté, supportant avec lui les durs et longs travaux, le poids de la chaleur, les intempéries des saisons, et devenant souvent les compagnons fidèles de ses plaisirs comme de ses fatigues ! Il n'est point arrêté par la pensée qu'ils sont de même que nous sensibles à la douleur et aux maux physiques, il ne tient aucun compte des secours immenses qu'il en retire. — L'homme se rend ainsi indigne des bienfaits de Dieu.

« Le moment est arrivé où les animaux domestiques subissent un supplice plus douloureux et plus insupportable que celui de l'aiguillon, du bâton ou du fouet : C'est celui de la faim.

« Visitez, pendant l'hiver, les étables à bœufs. Elles offrent un triste spectacle. Elles sont, en général, mal tenues, malpropres, inconfortables, insalubres ; presque partout, vous n'y trouvez que des animaux amaigris, ayant la peau adhérente aux os, baissant languissamment la tête, pouvant à peine se tenir sur leurs membres.

« D'où cela vient-il ? De ce que les agriculteurs, propriétaires et métayers, dans la saison rigoureuse où le travail est suspendu, imposent à leur bétail un long jeûne, de dures privations, ne lui font manger que le moins bon fourrage, lui retranchent une bonne partie de la ration ordinaire, et ne lui donnent juste que ce qu'il lui faut pour l'empêcher de mourir.

« Le législateur aurait dû combattre cette coutume barbare par des dispositions sévères. Son œuvre demeure incomplète pour n'avoir pas cherché à garantir les animaux domestiques de toute souffrance provenant de l'homme ; pour n'avoir pas fait en sorte qu'ils eussent, en toute saison, des étables convenables, une nourriture suffisante et saine, en un mot, tout le confortable d'où dépendent leur bien-être et leur santé.

« Agriculteurs, ne vous autorisez point de ce silence, de cet oubli de la loi, pour refuser aux animaux qui vous appartiennent les soins qui leur sont dus. A défaut de la loi des hommes, obéissez à la loi de Dieu. Sa bonté s'étend sur tout ce qui existe : il vous commande de ménager ses créatures. Elevez-vous à sa ressemblance, soyez bons comme lui, soyez bons pour tous les êtres vivants, principalement pour ceux qu'il a formés à votre usage ; efforcez-vous de les rendre heureux et contents à leur manière : c'est un devoir pour vous, que ce soit aussi une de vos jouissances.

« Il y va d'ailleurs de votre intérêt : l'on gagne toujours à faire ce que Dieu ordonne.

« Lorsque le printemps repaît, et que les champs vous réclament de nouveau, vous n'avez plus que des attelages épuisés, ruinés par le régime débilitant auquel vous les avez soumis. Ils ne marchent pas, ils se traînent péniblement ; la charrue seule est pour eux un pesant fardeau, ils sont incapables de l'enfoncer dans la terre, et le travail de la journée est, pour ainsi dire, nul. Tandis que, si vous leur donniez la quantité d'aliments substantiels qu'exigent leur constitution et leur tempérament, vous trouveriez, à la reprise du labourage, des attelages dispos et vigoureux, qui creuseraient de profonds sillons, et prépareraient, en peu de temps, vos champs à recevoir les semences.

« L'épargne sur la nourriture de ces animaux est un fort mauvais calcul : ce qu'on réserve d'un côté, on le perd vite et au-delà, de l'autre. Que de dépenses ne faut-il pas pour préparer ces corps étiques et décharnés, pour les relever de leur abattement et de leur atonie ! Soyez-en convaincus, agriculteurs, votre plus sûr avantage est de les maintenir toujours dans un état satisfaisant.

« Dans tous les cas, nous vous le répétons, gardez-vous de traitements cruels envers vos animaux domestiques. Vous êtes avertis que la loi vous menace et qu'elle peut vous atteindre.

« Toutefois nous souhaiterions pouvoir attribuer vos modérations à de plus nobles sentiments que celui de la crainte. D'abord au sentiment de votre dignité : les sévices envers des êtres sans défense sont une honte et une lâcheté ; ils ravalent ceux qui les commettent au-dessous des animaux ; puis au sentiment de vos devoirs envers vos familles et vos serviteurs : vous devez être leur guide et leur modèle : abstenez-vous de tout acte qui puisse faire germer dans leur esprit l'idée du mal.

« Et ne traitez pas légèrement les habitudes contractées à l'école de la brutalité et de la violence envers les bêtes : de degré en degré, elles peuvent mener loin ; plus d'un criminel a ainsi débuté.

« Apprenez donc à vos enfants, à ceux que vous êtes chargés de diriger, que l'homme n'occupe la première place dans la création que pour protéger les êtres inférieurs, et non pour les faire souffrir.

« Faites-mieux encore : accoutumez-les, par la leçon et l'exemple, à soigner avec affection, à choyer, à soulager les animaux domestiques. Ils ne tarderont pas à sentir, au fond de leur conscience, qu'ils ont à remplir envers leurs semblables des devoirs plus obligatoires et plus sacrés. Les qualités morales et les vertus s'engendrent les unes les autres dans l'âme humaine. Lors même que vous eussiez négligé, ce que nous ne saurions croire, d'enseigner autour de vous que, frères en Jésus-Christ, nous devons nous aimer et nous secourir mutuellement, de la compatissance envers les animaux naîtrait encore la charité envers les hommes. » — FÉLIX AMBLARD.

Un plan de colonisation

Monsieur le Rédacteur,

Nous avons lu avec plaisir dans le Discours du Trône, que le gouvernement veut encourager, de toutes ses forces, la colonisation de nos terres incultes, par l'amélioration de voies de communication. Nous espérons que ces bonnes paroles ne resteront pas à l'état de lettre-morte et que gouvernement et opposition combineront leurs efforts pour mener à bonne fin cette entreprise vraiment nationale. Il est grandement temps. Nous avons sur le Gâtineau nombre d'établissements qui languissent faute de chemins. Le sol est d'excellente qualité, le climat